LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Convertibles Dynamique - Part I - FR0007053269

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification « Diversifié » a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice Exane ECI Europe coupons réinvestis, majorée de 1%.

Indicateur de référence : Exane ECI Europe coupons réinvestis est un indice représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles européennes

La gestion du fonds repose sur une gestion dynamique des facteurs de risques inhérents aux obligations convertibles : (i) le risque de taux, par un pilotage actif de la sensibilité globale du portefeuille, (ii) le risque actions, par un suivi de l'exposition globale du portefeuille au marché des actions et un choix de conviction des valeurs et des secteurs, (iii) le risque de crédit, par la construction de convertibles synthétiques et une gestion pragmatique des événements de crédit et (iv) le risque de volatilité, par le recours à des options listées permettant de pallier les incohérences ponctuelles de marché.

Le style de gestion vise à assurer une progression du portefeuille supérieure à celle de l'indice de référence, la volatilité du fonds est de 13% maximum.

Le fonds peut détenir en portefeuille entre 0 et 100% d'obligations libellées en euros et/ ou en devises: (i) émises par des entreprises industrielles, commerciales ou financières appartenant au secteur privé ayant le siège social de la maison mère dans un pays de l'Union Européenne, Norvège, Suisse et Russie, (ii) émises par l'Etat français ou un Etat membre de l'Union Européenne, Norvège, Suisse et Russie (iii) émises par des établissements publics ou des agences gouvernementales et (iv) des obligations émises par des organismes supra-nationaux.

L'investisseur est soumis au risque de change, les investissements en devises n'étant pas couverts.

Le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme simples ou complexes, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré : contrats à terme (futures), options, swaps, CDS. Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise de couverture, d'arbitrage ou d'exposition visant à (i) assurer la couverture générale du portefeuille ou de certaines classes d'actifs détenues en portefeuille aux risques de marché de taux, d'actions et/ou de change, (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs particuliers ou, (iii) augmenter l'exposition du fonds au risque de marché de taux et/ou d'actions. L'effet de levier indicatif ne devrait pas dépasser 500% de l'actif du fonds.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec réglement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète des investissements ou techniques d'investissements dans des produits de taux, notamment obligations convertibles, du secteur privé ou public et dans des produits actions. Il reflète également le risque de dispersion des résultats de gestion autour de leur tendance moyenne, la volatilité du fonds étant de 13% maximum. Ces variations peuvent engendrer des baisses comme des hausses assez significatives de valeurs liquidatives, et cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

•Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

•Risque de change : risque de baisse des investissements par rapport à la devise de référence du portefeuille en Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds

•Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur ou du défaut d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,66 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,01 % (**)

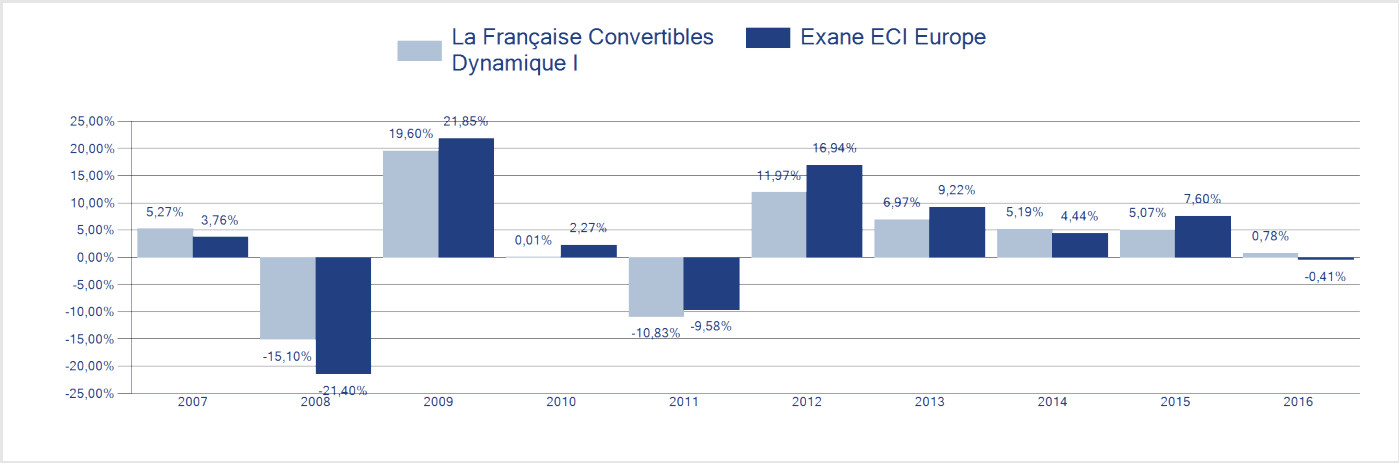
(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive entre la performance du Fonds et celle de l'indice Exane ECI Europe majoré de 1%

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 7 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



FCP créé le : 04/01/2001

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts I, R : disponible gratuitement sur le site http://www.lafrancaise-gam.com ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilieres@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : R

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : http://lfgrou.pe/MnDZx7. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2017